

FIL ROUGE



Hôpital

Un patient aux soins continus

PAGES 6-7

Election communale

Julia Macheret à la Municipalité d'Ollon

PAGE 12



JOURNAL DU PARTI
SOCIALISTE VAUDOIS
N° 22 – MAI 2025

LOUÉ SOIT LE LOCATAIRE

Nouvelle initiative pour dire
STOP aux menaces d'expulsion
et à l'explosion des loyers

PAGES 3-4

JAB
CH-1003 Lausanne
Poste CH SA

Vers un Congrès pas si ordinaire

édito Le 24 mai prochain, à la Coss'Arena de Cossonay, notre Congrès dit «ordinaire» ne le sera clairement pas. Cette édition 2025 concentrera à elle seule plusieurs chantiers politiques majeurs pour le PS Vaudois — l'occasion de faire vivre notre démocratie interne, de préparer nos prochaines batailles, et de saluer un départ important.

Commençons par ce dernier point: après plus de vingt ans au Conseil national, Roger Nordmann a quitté les Chambres fédérales. Nous profiterons du Congrès pour le remercier comme il se doit. Ce sera l'occasion de saluer son engagement constant, ses compétences reconnues, et sa fidélité aux valeurs socialistes. Ce sera, à n'en pas douter, un moment fort pour notre parti.

Autre point fort: une réforme statutaire importante sur le régime des dérogations internes. C'est un sujet sensible, qui touche au cœur de notre fonctionnement collectif. Il mérite un vrai débat où chacun·e pourra faire entendre sa voix. En préambule, vous trouverez quelques mots de notre président Romain Pilloud en page 10 de ce journal.

Selon la date de votation communiquée par les autorités cantonales, nous discuterons aussi de notre féroce opposition à l'initiative fiscale dite "12%", qui menace les finances

publiques et met en péril les prestations essentielles à la population. Ce combat, nous le menons avec détermination, et le Congrès permettra de donner le ton de la campagne à venir.

Sur le plan interne, nous élirons un·e nouveau·elle vice-président·e, suite au départ de Sébastien Pedroli. Cette élection permettra d'assurer la continuité de notre direction politique, avec une nouvelle personne prête à s'engager pour notre parti en vue des échéances cruciales à venir.

Bref, ce Congrès s'annonce dense, stimulant, et décisif. Nous espérons vous y retrouver nombreuses et nombreux et vous invitons à vous y inscrire via le QR Code ci-dessous.

■ ANDREA MÜNGER

FIL ROUGE

Le journal du PSV est produit par une rédaction composée de militant·es. Nous souhaitons contribuer aux combats actuels pour le progrès social – sans oublier d'où nous venons et qui nous sommes. Notre fil rouge, ce sont nos valeurs et notre histoire. Ensemble, rédigeons ce nouveau chapitre du socialisme démocratique.

La rédaction est ouverte à chaque membre du PSV – et nous accueillons volontiers vos idées, avis et lettres de lecteur·trices à l'adresse: redaction@ps-vd.ch

IMPRESSIONUM

Responsable: Andrea Münger

Rédaction: Preeti Damon-Schaerer, Julia Dao, Latha Heiniger, Deborah Intelisano, Frédéric Maye, Bernard Morel, Virginie Pilault, Najia Trottet, Simon Schönmann, Tamina Wicky

Editeur:

Parti socialiste vaudois

Adresse: Chauderon 5, 1003 Lausanne

Contact: 021 312 97 57 redaction@ps-vd.ch

Maquette: Stéphanie Tschopp www.madamepastequa.ch

Impression: Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et environs

Abonnement: 25 francs

Parutions: 4 parutions annuelles



Un poste clé pour deux

rendez-vous décisifs

emploi Le Parti socialiste vaudois est à la recherche d'un·e coordinateur·trice de campagne (80%) pour piloter notre initiative cantonale en faveur des locataires et préparer les élections communales de 2026. L'entrée en fonction est fixée début août. Si vous êtes motivé·e par la justice sociale, doté·e d'un sens aigu de l'organisation et désireux·se de contribuer activement à nos combats politiques, rejoignez-nous! Les détails du poste et les modalités de candidature sont disponibles sur ps-vd.ch/actualites/emploi-2025 ou en scannant ce QR Code ■ ANDREA MÜNGER

Sommaire

édito Vers un Congrès pas si ordinaire ► PAGE 2 — **emploi** Un poste clé pour deux rendez-vous décisifs ► PAGE 2 — **poing fort** STOP à l'expulsion des locataires et à l'explosion des loyers après travaux! ► PAGE 3 — **poing fort** «Nous allons droit vers une crise sociale du logement»; interview de Jessica Jaccoud ► PAGE 4 — **initiatives** Contre les armes nucléaires, pour une Suisse cohérente ► PAGE 5 — **dossier** L'hôpital, un patient aux soins continus | «La santé ne devrait pas être soumise aux lois du marché»; interview de Rebecca Ruiz ► PAGES 6-7 — **femmes socialistes vaudoises** Enfin, la fin de la solidarité fiscale! | Le congé familial: oui, mais... ► PAGE 8 — **actualités** Euro féminin: toutes et tous au stade cet été! ► PAGE 9 — **vie du parti** Billet de la Présidence: Prendre soin de la relève, valoriser l'expérience | Billet du Grand Conseil: Violences domestiques: il est nécessaire d'agir à tous les niveaux ► PAGE 10 — **vie du parti** Congrès ordinaire du 24 mai ► PAGE 11 — **portrait** Julia Macheret ► PAGE 12



Le PSV propose qu'une consultation obligatoire des locataires soit demandée avant tout chantier de rénovation ou de transformation d'immeuble © PSV

STOP à l'expulsion des locataires et à l'explosion des loyers après travaux!

logement Le PS vaudois lance une initiative cantonale pour protéger les locataires.

Réuni en Congrès extraordinaire ce mardi 25 mars à Lausanne, le Parti socialiste vaudois (PSV) a présenté à ses membres un projet d'initiative populaire cantonale ambitieux et résolument tourné vers la protection des locataires. Cette initiative vise à étendre et renforcer la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), plébiscitée par les Vaudois·es en 2017. Elle affirme un principe simple: oui aux rénovations nécessaires, notamment énergétiques, mais non aux abus qui les transforment en vecteurs de spéculation, d'évictions massives et de hausses de loyers incontrôlées.

Urgence d'agir

Les temps sont durs pour

les locataires. Au cours des 20 dernières années, les loyers ont pratiquement doublé dans le canton de Vaud.

Ils pèsent plus lourd que jamais sur le budget des ménages. Et bien souvent, les propriétaires prennent prétexte de rénovations pour exiger le départ de tous les locataires, afin de relouer ensuite beaucoup plus cher. Le résultat, c'est que trouver un logement payable – et le conserver – est devenu une mission presque impossible dans de très nombreuses régions du canton, qu'elles soient urbaines ou plus périphériques.

Pour Romain Pilloud, Président du PSV, «il ne s'agit plus de parler de tension ou de difficulté, mais d'une véritable

crise du logement qui fragilise chaque jour davantage des milliers de familles. Les loyers explosent, les expulsions se banalisent, et les protections existantes sont menacées.»

Attaques contre les droits des locataires

Alors que certaines voix tentent de détricoter la LPPPL et que les attaques contre la régulation se multiplient, l'initiative socialiste assume une vision claire. «Il faut maintenant protéger les locataires au lieu de laisser libre cours aux rendements abusifs des grands propriétaires immobiliers. Notre texte donne aux autorités cantonales et communales des outils concrets pour agir», affirme Benoît Gaillard,

conseiller national élu.

Avec cette initiative, le Parti socialiste vaudois entend lancer une dynamique forte dans tout le canton et mobiliser largement autour de la question du droit au logement. Les locataires doivent pouvoir se défendre face à une spéculation toujours plus agressive.

Dès aujourd'hui, le PSV prend contact avec un large éventail d'acteurs afin de bâtir une coalition forte, diverse et engagée autour de cette initiative. Car seule une mobilisation collective nous permettra de faire entendre la voix des locataires face aux logiques spéculatives.

■ TAMINA WICKY



Jessica Jaccoud est membre du comité de l'ASLOCA suisse et conseillère nationale. © PSV

Quelle est la situation actuelle du marché locatif dans le canton de Vaud?

Depuis une quinzaine d'années, la situation locative dans le canton de Vaud est tendue: moins de 1% des logements sont vacants, et les loyers ont fortement augmenté (+86% pour les logements proposés en (re)location entre 2000 et 2024). Les expulsions et résiliations collectives de baux se multiplient, souvent sous prétexte de rénovations, pour relouer à des prix beaucoup plus élevés. Les locataires sont de plus en plus vulnérables dans ce contexte. Si nous n'agissons pas maintenant, nous allons droit vers une crise sociale du logement.

Quelles menaces pèsent sur la LPPPL et les locataires vaudois pour nécessiter cette révision?

La LPPPL, pourtant validée par votation populaire en 2017 suite à un référendum des milieux immobiliers, est attaquée sur plusieurs fronts:

- Une motion (Jobin) prévoit son affaiblissement, permettant des hausses massives de loyers après rénovation.

- Le droit de préemption des communes est également

menacé de suppression ou de forte restriction par plusieurs attaques au parlement et devant les tribunaux

- Le Conseil d'Etat a tenté de rendre ce droit plus difficile à exercer (modification annulée par la Cour constitutionnelle) en modifiant le règlement d'application

N'ayant toujours pas accepté le résultat sans appel de la votation populaire de 2017, les milieux immobiliers mènent des attaques juridiques et politiques constantes pour démanteler la protection actuelle.

En quoi l'initiative va plus loin que la LPPPL dans la protection des locataires?

L'initiative propose de:

- Contrôler les loyers après travaux sur tout le territoire, ce qui n'est pas le cas actuellement, et durant dix ans. Cela permettra de renforcer les droits des locataires et limitera les hausses injustifiées;

- Obliger une concertation préalable avec les locataires avant des travaux afin de limiter l'impact de ceux-ci sur la vie des locataires;

- Limiter les résiliations des baux aux cas de nécessité technique absolue. Nous voulons mettre un terme aux résiliations prétextes qui ont

«Nous allons droit vers une crise sociale du logement»

interview Jessica Jaccoud explique pourquoi l'initiative du PSV protège la population vaudoise face à la spéculation immobilière.

comme seul but d'augmenter massivement les loyers aux changements de locataires;

- Assurer le relogement des locataires expulsés afin d'appliquer le droit au logement garanti par les constitutions fédérale et cantonale

- Elargir à tout le canton la possibilité pour les communes d'exercer leur droit de préemption afin d'assurer la construction de logements accessibles à la population.

Quel est l'intérêt pour les communes sans pénurie de logement?

Même dans les communes sans forte pénurie, les loyers augmentent et les projets immobiliers récents ne sont souvent pas accessibles aux populations locales. L'initiative permettrait de prévenir des hausses futures, de protéger les loyers existants avant que la crise ne s'installe et de maintenir la mixité sociale en favorisant des logements accessibles pour les classes moyennes et populaires.

Qui soutient l'initiative?

Le PSV est à l'origine de l'initiative. Cependant, le comité d'initiative est constitué d'une large coalition composée de l'Asloca et des partis de gauche

(Vert·es, POP, Solidarités). D'autres associations et collectifs proches de nos valeurs seront prochainement sollicités pour nous accompagner dans le processus de récolte de signature.

Quand pourra-t-on voter sur cette initiative?

La date du vote dépend du processus d'aboutissement. Nous espérons pouvoir lancer la récolte de signature à la rentrée d'août. Une fois les 12 000 signatures valides récoltées, l'initiative sera déposée fin 2025. Ensuite, après les délais légaux pour traitement et réponse par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil, il faut compter environ 2 à 3 ans pour une votation populaire.

Si l'initiative est lancée en 2025, un vote pourrait avoir lieu en 2028.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR TAMINA WICKY

Contre les armes nucléaires, pour une Suisse cohérente

initiative En tant qu'actrice de la diplomatie internationale, il en va de la crédibilité de la Suisse de s'opposer aux armes nucléaires. Toutefois, son gouvernement refuse de signer le Traité d'interdiction des armes nucléaires de l'ONU, et ce malgré la position du Parlement.

La Suisse est dépositaire des Conventions de Genève et est une actrice de la diplomatie internationale. Il est donc légitime de considérer qu'elle a le devoir de s'opposer aux armes nucléaires, dont les destructions indiscriminées et la violation du principe de proportionnalité et ainsi du droit international et des droits humains sont, plus qu'une conséquence, le fondement. Il en va de sa crédibilité dans la diplomatie internationale. De plus, l'adhésion au Traité d'interdiction des armes nucléaires de l'ONU ferait de la Suisse un leader dans la promotion de la paix et du désarmement mondial.

À l'avenir, et dans un contexte géopolitique tendu, l'utilisation de ces armes de destruction massive pourrait non seulement faire des millions de mort·es, mais aussi provoquer des perturbations climatiques massives, des famines à grande échelle et une crise mondiale des réfugié·es. Le rayonnement radioactif provoquerait la maladie et la mort pendant des générations, et la Suisse n'en serait pas épargnée, d'autant plus que

la France et l'Italie voisines détiennent, voire déplient de telles armes.

Ces conséquences, seule une interdiction est en mesure de nous en sauvegarder. Toutefois, et bien que les signataires de ce traité augmentent, le

Conseil fédéral refuse de le signer, et ce malgré la prononciation du Parlement en faveur de sa ratification. Cette initiative placerait enfin notre gouvernement face à la responsabilité qui lui incombe.

La soi-disant dissuasion nucléaire mène en réalité à un cercle vicieux de l'armement nucléaire. Face à celle-ci, un monde plus sûr, les valeurs humanitaires et le renforcement de la neutralité sont autant de raisons de militer pour une interdiction des armes nucléaires.

Pour cela, signez et faites signer l'initiative portée par l'Alliance pour l'interdiction des armes nucléaires avant la fin de l'année!

■SIMON SCHÖNMANN



© Stephen Cobb | Unsplash

L'hôpital, un patient aux soins continus

consultation Comment réussir un financement social et durable des hôpitaux suisses? Le groupe socialiste aux Chambres fédérales a posé la question lors d'une journée de la santé.

«Il manque en Suisse une véritable politique de la santé.» Cette réflexion émane de Laurent Kurth, ex-conseiller d'Etat neuchâtelois en charge de la santé. Le socialiste chaux-de-fonnier était présent le 11 avril à la Journée de la santé 2025 du groupe socialiste aux Chambres fédérales. Excel-lente initiative que cette journée qui a réuni tous les acteurs de la santé et qui a permis de mettre en lumière la complexité du financement des hôpitaux. Il n'en est pas ressorti de véritables solutions, «mais des pistes» pour reprendre le mot de Brigitte Crottaz, conseillère nationale et organisatrice de cette journée avec sa camarade saint-galloise Barbara Gysi.

La rentabilité au scalpel

Les hôpitaux suisses, publics surtout, sont dans une situation financière difficile. «Le CHUV est le bon exemple de la complexité du problème, sou-

ligne Brigitte Crottaz. C'est un hôpital qui pratique de la santé publique et dont l'essentiel des interventions relève de la médecine interne. Or, celle-ci n'est pas rentable contrairement à des arthroscopies ou des poses de prothèses du genou.» Rentabilité, le mot est lâché. Un hôpital qui a une fonction de service de santé publique peut-il, doit-il être rentable? «Un hôpital doit générer des revenus afin de pouvoir investir dans la qualité, l'infrastructure et le personnel, mais il n'est pas là pour remplir un objectif commercial, dit Anne-Geneviève Bütkofer, directrice d'H+, la faîtière des hôpitaux suisses. Il ne peut pas réduire ses prestations sous prétexte qu'elles ne sont pas rentables.» La Neuchâteloise qui, il y a quelques mois, estimait souhaitable la création d'une caisse unique, appelle à une hausse des tarifs car, ajoute-t-elle, «le déficit est d'environ 25% dans le secteur ambulatoire et de 10% dans le

secteur stationnaire».

Le point de vue diffère évidemment chez les assureurs maladie. Saskia Schenker, nouvelle directrice de Prio.Swiss, la faîtière des assureurs, estime que «ce sous-financement est structurel». Selon elle, «un nombre élevé d'hôpitaux entraîne des doublons non rentables et l'assainissement structurel selon la planification hospitalière décidée en 2012 est retardé par la couverture des déficits accordée par les cantons et les communes».

Planification sanitaire: diagnostic pluriel

La question que sous-tendent les remarques de Prio. Swiss est claire: y a-t-il trop d'hôpitaux en Suisse? Elle divise selon le bord politique et la région où on habite. Les Grisons, vaste canton de plus de 7000 km², fait de vallées éclatées, ont une structure de soins répartie en 12 régions. «Nous disposons de 11 hôpi-

taux publics, déclare Peter Peyer, conseiller d'Etat grison socialiste en charge de la santé. La planification sanitaire cantonale met l'accent sur une prise en charge décentralisée. Les soins intégrés nécessitent une certaine proximité des prestataires. Une planification hospitalière par la Confédération irait à l'encontre du but recherché.»

Pour Laurent Kurth, «regrouper des hôpitaux signifie pour la population un éloignement des centres de soins dans un pays qui vieillit et participe à la réduction du nombre de places de formation pour les médecins et le personnel infirmier». Et de relever encore «qu'il ne faut pas envisager le problème du financement des soins sous le seul angle de l'hôpital car, avec le vieillissement de la population, les coûts de la santé ne vont pas diminuer.»

■ BERNARD MOREL



© Unsplash

A la caisse les assuré.e.s!

En ce début d'année, la droite du parlement fédéral est obsédée à l'idée d'accroître les charges pour les assuré·es, particulièrement pour les plus fragiles dans leur santé. Il y a d'abord eu à mi-mars la décision du Conseil national, suivant le Conseil des Etats, de supprimer le libre choix du médecin, laissant donc aux assurances la possibilité de décider quels médecins elles agréaient. Même Pierre Maudet a relevé que ce serait «un coup de canif dans la LAMal pour le plus grand préjudice des patients et de la santé publique». Comme le texte nécessite une modification de la loi sur l'assurance maladie (LAMal), le lancement d'un référendum sera possible.

Une semaine plus tard, le Conseil national, après le Conseil des Etats, a décidé d'augmenter la franchise minimale de la LAMal, actuellement de 300 francs, soit-disant pour responsabiliser les gens et faire baisser les primes. Le montant n'est pas connu et c'est au Conseil fédéral de faire une proposition. Comme la modification de la franchise ne peut pas se faire par voie d'ordonnance, mais doit passer par un changement de la loi, la possibilité de référendum existe également. On peut aussi espérer qu'Elisabeth Baume-Schneider ne soit pas trop pressée de traiter le dossier et qu'il vienne devant le parlement au moment de la campagne des fédérales de 2027. – B.M.

«La santé ne devrait pas être soumise aux lois du marché»

interview Rebecca Ruiz souligne l'importance du secteur public dans le domaine hospitalier, faisant remarquer que le privé n'investit et n'agit que là où c'est rentable.

Les hôpitaux publics sont-ils en danger de privatisation, en raison des coûts qu'ils engendrent?

Il est vrai que certains secteurs rémunérateurs font l'objet de convoitise par le domaine privé. Mais je pense que c'est une erreur de croire que les coûts seraient inférieurs si le secteur de la santé était davantage géré par le privé. Aujourd'hui, le domaine privé n'investit et n'agit globalement que dans les secteurs rentables. Pour toutes les autres prestations, pourtant nécessaires, tout repose sur le secteur public. Je pense par exemple aux domaines de la psychiatrie et de la pédiatrie, peu rentables, ou à des tâches de santé publique comme la médecine des addictions, la prise en charge d'enfants maltraités, le secteur de la périnatalité, peu convoités par le privé et qui doivent toutefois être assurés pour la population.

Swiss Medical Network a racheté les hôpitaux de Moutier et Saint-Imier avec la bénédiction de ton collègue bernois Pierre-Alain Schnegg et vise maintenant l'hôpital de Zofingue en Argovie et le futur hôpital de Bienne. Se dirige-t-on vers des partenariats public-privé?

Si les partenariats public-privé ne sont pas forcément toujours une mauvaise chose, ils doivent être équilibrés et ne pas bénéficier qu'au secteur privé.

Je ne peux pas me prononcer sur le cas bernois qui a une législation dans le domaine des hôpitaux très différente de la vaudoise, mais pour ce qui est du canton de Vaud, il existe déjà des accords public-privé dans certains domaines et cela n'est à mon sens pas un problème, tant qu'ils restent équilibrés pour le privé comme pour le public. Bien qu'elle soit évidemment et malheureusement devenue un commerce, la santé ne devrait pas être soumise aux lois du marché, tant chacun·e a des besoins inconditionnels en la matière. Quelle que soit l'organisation retenue, les autorités doivent s'assurer d'y répondre car nous avons cette obligation.

Cédric Wermuth, révolté par l'importance croissante de la privatisation des soins de base et par l'influence grandissante d'investisseurs étrangers, a interpellé le Conseil fédéral à ce sujet. Souiens-tu sa démarche?

La mission des cantons est d'assurer que les prestations nécessaires soient délivrées avec qualité et efficience des coûts. Mais si la politique de la santé et la délivrance des soins est de compétence cantonale, la question des coûts de la santé est largement décidée au niveau fédéral, de par le système instauré par la LAMal. J'ai toujours soutenu que des actions devaient être prises au niveau fédéral. De nombreux projets

sont sur la table du Parlement qui peine cependant à agir car les intérêts privés qui y font du lobbying sont trop représentés aux Chambres. J'en veux pour preuve la récente décision d'augmenter la franchise de base! Je comprends dès lors les craintes de notre président.

Dans les réunions des ministres cantonaux de la santé, ressens-tu des différences de sensibilité, notamment entre Romands et Alémaniques?

Il y a parfois des différences de vision entre les régions ou selon les sensibilités personnelles, mais je ne constate pas de «röstigraben» sur les questions de santé de manière générale. Pour prendre un exemple concret, des «cantons-villes» comme Genève ou Bâle n'ont pas les mêmes contraintes s'agissant d'assurer des services de proximité sur un grand territoire, comme cela peut être le cas des Grisons ou dans le canton de Vaud. D'ailleurs, je relève que tous les grands hôpitaux suisses font face à des enjeux majeurs en matière de finances et qu'il en va d'ailleurs de même à l'étranger. Nous partageons donc essentiellement les mêmes réalités.

Le CHUV est régulièrement la cible du PLR, prouve-en est l'article paru dans leur nouveau journal. Qu'en est-il de cette volonté de la droite d'autonomiser le CHUV?



Rebecca Ruiz est cheffe du Département de la santé et de l'action sociale © PSV

Les attaques régulières de la droite (UDC en tête) contre le CHUV relèvent à mon sens plus d'une récupération politique ou d'une idéologie. Comme expliqué, le système de santé est mis sous tension partout, indépendamment des choix de gouvernance effectués par les cantons. C'est d'ailleurs piquant de constater que ce sont les mêmes partis qui mettent en échec les vraies réformes nécessaires du système de financement au niveau fédéral.

Y a-t-il trop d'hôpitaux en Suisse?

Il ne m'appartient pas de me prononcer sur la situation au niveau suisse. Au niveau cantonal, la planification hospitalière est réactualisée régulièrement afin de répondre aux besoins de la population. Pour te répondre, je pense que des réajustements de missions doivent intervenir pour certains établissements, au regard par exemple du vieillissement de la population et des besoins qui évoluent. On doit aussi s'assurer qu'un nombre de cas minimal soit réalisé dans les hôpitaux si on veut garantir la sécurité des patients. Toutes les structures ne peuvent pas délivrer des soins relevant de la médecine de pointe pour des raisons évidentes de taille critique, toutefois des missions de proximité doivent être garanties sur tout le territoire.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR BERNARD MOREL

Enfin, la fin de la solidarité fiscale!

archaïsme Vaud était l'un des derniers cantons à appliquer de manière illimitée la solidarité fiscale en cas de séparation.

La solidarité fiscale vaudoise, c'est l'article de loi que le fisc dégaine lorsque l'un des ex(-conjoints) ne paie pas sa part. La dette fiscale étant née durant le mariage, le fisc se tourne alors vers le conjoint solvable, celui qui a déjà payé sa part (dans 97% des cas, une femme), pour l'obliger à payer celle de son ex. Libre ensuite à cette dernière de se retourner contre l'insolvable.

Le calvaire des ex-épouses

Ainsi, une femme, qu'elle soit mariée sous le régime de

la séparation de biens ou non, peut se retrouver, même de longues années après la séparation ou le divorce, dans l'obligation de payer les dettes d'imôts de son ex. Cette pratique peut conduire à des situations dramatiques, de nombreuses femmes se retrouvant déjà dans une situation financière très difficile du seul fait de la séparation (nouveau logement, travail à temps partiel, enfants à charge, frais judiciaires, honoraires d'avocats, pensions alimentaires non payées, etc.). Et c'est à ce moment qu'elle devrait poursuivre son ex-

conjoint! Derrière ces cas, il y a des vies brisées, non seulement celle de l'épouse appelée en solidarité mais également celle des enfants directement impactés par une loi qui plonge toute la famille dans de très graves difficultés financières. Pour certaines victimes c'est l'endettement à vie sans plus aucune perspective.

Le combat continue

L'Intergroupe F du Grand Conseil, qui rassemble des députées de tous les partis, a demandé en 2019 déjà l'abrogation de cette loi. Une modi-

fication de la loi vient d'être acceptée par le Grand conseil. Elle permet de mettre fin à cette discrimination indirecte au 1er janvier 2026. Considérant que cet article de loi violait la Constitution (égalité entre femmes et hommes), j'ai demandé la rétroactivité jusqu'en 2014, moment où la discrimination indirecte a été dénoncée, sans succès. Les débats étant encore en cours, la suite au prochain numéro.

■ MURIEL THALMANN

Le congé familial: oui, mais...

cent doutes Lors de son congrès de février, le PSS a soutenu l'initiative populaire pour un congé familial lancée par des membres du Centre, des Vert·es, du PVL, d'Alliance F et de Travail.Suisse. Une décision qui, malgré son apparence évidence, a suscité des débats nourris, en particulier parmi les Femmes socialistes (FSS).

L'initiative demande un congé de 18 semaines par parent. Si cette revendication semble progressiste, elle soulève toutefois plusieurs critiques importantes.

Une initiative imparfaite

D'abord, le texte ne garantit ni la protection du congé maternité actuel, ni la reconnaissance des besoins spécifiques du parent qui accouche: la grossesse, l'accouchement, le post-partum et l'allaitement ne sont pas pris en compte. Le congé est présenté comme égalitaire, mais sans tenir compte des réalités physiologiques, sociales et psychiques vécues par les femmes, comme si l'égalité consistait à traiter de façon identique des situations pourtant très différentes.

Ensuite, la durée proposée est insuffisante. En Suisse, la plupart des mères prolongent déjà leur congé maternité à leurs frais, pour atteindre six mois après la naissance. Cette durée est aussi celle recommandée par l'OMS, ainsi que par les études sur le développement de l'enfant et la santé maternelle. Dans sa forme actuelle, l'initiative risque de remplacer le congé maternité, et ne représenterait

qu'un allongement très limité.

Autre critique: la conception familiale implicite du texte. Le congé est pensé pour la famille nucléaire, sans prise en compte des autres configurations – familles monoparentales, recomposées, ou arc-en-ciel. De plus, l'argumentaire de l'initiative met surtout en avant les effets attendus sur l'emploi et la natalité, donnant l'image d'un instrument économique, davantage qu'un projet de société centré sur l'égalité et le bien-être des parents et des enfants.

Enfin, le processus d'élaboration laisse à désirer. Les collectifs féministes, les syndicats et le PS ont été mis devant le fait accompli d'un projet qui devrait réunir les forces progressistes plutôt que les diviser.

Une initiative imparfaite

Face à ces lacunes, le dilemme est réel pour les FSS: d'un côté, rejeter l'initiative risque d'envoyer un signal confus – voire contre-productif – dans un contexte où la droite combat déjà toute avancée en matière de congé parental progressiste. De l'autre, la soutenir revient à valider un texte incomplet, voire risqué, qui ouvre la porte à des interprétations défavorables,

notamment dans le cadre d'un contre-projet parlementaire.

Dans ce contexte, les FSS ont choisi une ligne pragmatique: elles concentreront d'abord leurs ressources sur la campagne en faveur de l'initiative pour les crèches, et prendront position sur le congé familial en temps voulu, avec une ligne rouge clair: aucune régression ne sera acceptée.

Un enjeu majeur

Pour être véritablement progressiste, un congé doit tenir compte des réalités spécifiques vécues par les femmes, notamment celles liées à la grossesse, à l'accouchement et aux premiers mois de vie de l'enfant. Il doit être suffisamment long, bien rémunéré et conçu dans une logique égalitaire, avec des incitations claires pour une prise équilibrée entre les parents.

C'est cette vision que les FSS continueront de défendre, avec détermination, mais aussi avec exigence. Un tel congé peut être une avancée. Mais il ne peut pas l'être au prix d'un effacement des réalités spécifiques des mères, ni sans véritable ambition en matière d'égalité.

■ LAURIE WILLOMET

Euro féminin: toutes et tous au stade cet été!

passe décisive Du XIXe siècle à nos jours, le foot féminin est le reflet des luttes féministes et sociales. Cet été, remplir les stades, c'est prolonger ce combat pour l'égalité sur les pelouses suisses.



Madeleine Boll, la première joueuse licenciée en Suisse, une valaisanne qui a donné son nom à Maddli, la mascotte de l'Euro 2025.
© Instagram/@toikidotoys

Raconter l'histoire du football féminin, c'est raconter l'histoire des luttes féministes et populaires. Le premier match de foot féminin a eu lieu en 1881 en Ecosse, 33 ans après l'invention du football moderne sur les pelouses de la prestigieuse université de Cambridge, en Angleterre. Contre toute attente, l'événement attire une foule d'un millier de personnes, puis près de 5000 quelques jours plus tard pour le match retour. Le public est composé majoritairement d'hommes curieux de voir comment des femmes pouvaient jouer au football. Au milieu de cette foule, les journaux mentionneront «quelques brutes» qui envahiront le terrain, s'en prenant aux joueuses, interrompant avec succès cette deuxième rencontre historique. Le scénario se répètera encore

et encore à travers l'histoire: le sport, et particulièrement le football, ne devrait pas être pratiqué par des femmes «respectables».

Cette première vague de foot féminin coïncide avec la première vague du féminisme. En effet, parmi les pionnières du ballon rond, on retrouve bon nombre de suffragettes britanniques. À la fin du XIX^e siècle, en Angleterre, alors que le football cesse d'être un sport élitiste et bourgeois, il s'ouvre aux femmes et aux milieux populaires. Avec le début de la Première Guerre mondiale, les femmes remplacent les hommes dans les usines de munitions et, avec le soutien de certains patrons, des équipes entièrement féminines se forment et s'affrontent dans tout le Royaume-Uni. La tendance s'exporte même sur

le continent européen. À cette époque, le football est féminin et populaire, dans tous les sens du terme.

Des terrains conquis aux stades interdits

Mais que l'on ne s'y trompe pas: cet âge d'or sera de courte durée. Le retour des hommes du front renvoie les femmes chez elles, avec le droit de vote, mais sans celui de pratiquer le football, progressivement interdit à partir de 1921. En Angleterre, mais aussi en France, on considère que le football ne convient pas aux femmes et que sa pratique mettrait en danger la santé de leur appareil reproducteur. La montée du fascisme en Europe n'arrangera rien à l'affaire.

Pendant plusieurs décennies, les crampons qui foulent les stades n'appartiendront qu'à des hommes.

Après ce long silence, les filets recommenceront enfin à trembler. En France, sans surprise, ce mouvement redémarre... en 1968. Nouvelle vague féministe, nouvelle lutte sociale, nouvel élan du football féminin. Progressivement, le foot féminin parviendra à s'institutionnaliser. En 1984, le premier Euro féminin reconnu par l'UEFA est organisé. En 1991, enfin, la FIFA met sur pied la toute première Coupe du monde féminine. Il aura donc fallu plus d'un siècle de luttes pour obtenir cette reconnaissance officielle

Cet été faire tribune dans les stades

En juillet 2025, le football

féminin continuera d'écrire son histoire sur les pelouses helvétiques. Cette histoire doit demeurer une histoire populaire, contrairement à l'évolution de son homologue masculin. Aujourd'hui encore, le football féminin porte des valeurs fortes de proximité, de solidarité et de cohésion sociale. Il est un lieu de luttes pour davantage d'infrastructures, de médiation et de moyens financiers, mais surtout, contre les discriminations structurelles. Promouvoir activement le foot féminin, c'est aussi déconstruire les stéréotypes de genre et se positionner en faveur de l'égalité. Une posture que la Confédération a choisi d'adopter à hauteur de 15 millions... contre les 82 millions attribués à l'Euro masculin de 2008. Et les chiffres auraient été encore plus affligeants sans l'intervention du Parlement, à l'exception notable de l'UDC.

Alors, cet été, se rendre au stade sera un acte militant. Soutenir le football féminin, c'est montrer une Suisse moderne, inclusive, engagée pour l'égalité. C'est aussi envoyer un message fort en faveur de meilleures conditions salariales pour les joueuses de tout le pays. Le football féminin ne demande pas la charité: il demande des droits, des moyens, une place juste. Allons le soutenir, dans les stades et dans les budgets publics. Remplissons les tribunes et faisons de l'Euro 2025 en Suisse un tournant pour l'égalité dans le sport!

■ DEBORAH INTELISANO

Prendre soin de la relève, valoriser l'expérience



Le Congrès du 24 mai se penchera sur la délicate question des «dérrogations». Notre parti est déjà historiquement exemplaire par rapport à nos adversaires politiques. Le risque d'usure du pouvoir, largement documenté en science politique, est réel, entraînant dans son sillage un problème de renouvellement, des risques de personnalisation du pouvoir, de lassitude des électeur·trices. A la demande de la base du Congrès, le Comité directeur vous pré-

sente aujourd'hui une réforme permettant de lutter encore mieux contre ces risques, sans affaiblir nos combats.

Le courage politique ce n'est pas de durer. C'est de savoir quand il faut transmettre. C'est le message que nous souhaitons adresser à l'ensemble de notre parti. Les élu·es d'expérience ont contribué à mettre en place des politiques publiques pour lutter contre les inégalités et pour plus de justice sociale. Ces personnes ont porté, parfois avec succès, des combats fondamentaux pour nous, pour la classe moyenne et les plus pauvres. Ce n'est

que leur rendre justice que de les inviter à accompagner et à faire place à la relève au bon moment.

Cette relève compétente, elle existe. Elle a été formée par les camarades présent·es de longue date (pour qui j'ai une profonde reconnaissance). Cette relève a pris des engagements, proposé des mesures fortes, contribué à faire grandir et prospérer notre parti politique. Et on peut lui faire confiance pour reprendre au vol le travail de haute qualité de ces dernières décennies.

A travers cette réforme, nous essayons donc d'accompagner

avec bienveillance nos élu·es, promouvoir la relève, renforcer la place des femmes et des jeunes sur notre liste, sans faire table rase des acquis et des brillantes compétences dont nous avons la chance de disposer... et pourquoi pas, au passage, en envoyant quelques messages à l'ensemble du monde politique sur la lutte contre l'usure du pouvoir et la promotion de profils diversifiés à tous les niveaux?

■ ROMAIN PILLOUD, PRÉSIDENT DU PS VAUDOIS

Violences domestiques: il est nécessaire d'agir à tous les niveaux



grand conseil Le 4 mars dernier, la RTS a relevé une effroyable statistique: après 8 semaines en 2025, la Suisse dénombrerait 8 féminicides. Au moment de la rédaction de ce texte, treize femmes ont succombé sous les coups de leur conjoint.

Ce chiffre particulièrement inquiétant vient rappeler que les violences domestiques sont un véritable fléau dans notre société. En terres vaudoises, la gendarmerie est en effet mobilisée en moyenne quatre fois par jour pour ce type d'intervention qui touche 2 personnes sur 1'000 habitant.e.s. Des chiffres alarmants qui sont en net augmentation: +20% depuis 2015.

Face à ce constat, il est impératif de renforcer les mesures en place afin de prévenir ces actes, éviter les récidives, améliorer l'accompagnement des victimes et le suivi des auteurs. C'est dans cette optique que le groupe socialiste a travaillé ces derniers mois en présentant différents textes au Grand Conseil:

• Postulat Muriel Thalmann, Sébastien Pedroli et consorts «Renforçons le dispositif d'aide aux victimes de violence domes-

tique» qui demande la mise en place d'un numéro d'alerte spécifique par SMS, mail et messagerie afin de pouvoir contacter les secours lorsque les victimes sont confinées et qu'elles craignent d'être entendues par leur agresseur.

• Postulat Sébastien Cala et consorts «Violences domestiques: une prise en charge appropriée aux besoins des victimes» qui demande la mise en place d'une unité de gendarmerie spécialisée dans la prise en charge des cas de violences domestiques à l'échelle cantonale et un processus d'accueil et de suivi particulier pour ces cas, en documentant par une étude prenant en considération la perception des victimes quant à leur prise en charge.

• Interpellation Muriel Thalmann et consorts «Violences domestiques: trop de suspensions suivies de classements des procédures?» qui interroge le Conseil d'Etat sur le nombre de procédure pour violences domestiques ouvertes ces dernières années, sur le nombre de suspensions prononcées, sur la nature des accusations menant à l'ouverture de ces procédures, sur le nombre de nouvelles plaintes après suspension et sur la manière dont les victimes ont été informées

quant à leur droit.

• Postulat Laure Jaton et consorts «Davantage de places d'accueil pour les victimes de violence dans le couple dans tous les districts du canton» qui relève la saturation des structures d'accueil des victimes et demande l'établissement d'une feuille de route cantonale, en partenariat avec les régions et les communes, afin d'augmenter les places d'accueil pour les femmes et les enfants victimes de violence dans le couple permettant de se conformer aux exigences de la Convention d'Istanbul (taux d'occupation 75%), le tout en prévoyant une répartition géographique équitable avec des possibilités d'hébergement dans tous les districts.

Face à ce fléau, il faudra toutefois plus que des mesures de ce type. Si le groupe socialiste va poursuivre son travail contre les violences domestiques, pour qu'un changement majeur s'opère, il est impératif que le Conseil fédéral prenne conscience de la situation et s'inspire de ce que nos voisins ont mis en place, notamment en Espagne.

■ SEBASTIEN CALA, CHEF DU GROUPE PS AU GRAND CONSEIL VAUDOIS

CONGRÈS ORDINAIRE

événement Rendez-vous le samedi 24 mai à 14h à Coss'Arena, Rue Neuve 1, 1304 Cossonay pour notre congrès annuel.

Ordre du jour provisoire:

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès
2. Mot de bienvenue de la Présidence
3. Mot de bienvenue des autorités par Valérie Induni, syndique de Cossonay
4. Mot de bienvenue de la section de Cossonay
5. Élection des scrutatrices et scrutateurs
6. Informations et communications
7. Rapport de la Présidence du PSV
8. Merci Roger!
9. Elections statutaires
 - 9.1 Election à la vice-présidence du PSV
10. Réforme statutaire
 - 10.1 Introduction
 - 10.2 Vote sur les articles et les amendements
 - 10.3 Vote final
11. Rapports statutaires
 - 11.1 Du Groupe socialiste du Grand Conseil
 - 11.2 Du Groupe des socialistes aux Chambres fédérales
 - 11.3 Des délégué·e·s du PSV au PS Suisse
 - 11.4 De la Jeunesse socialiste vaudoise, des Femmes socialistes vaudoises et du Groupe PS60+ Vaud
 - 11.5 Du Comité directeur
 - 11.6 Comptes 2024
 - 11.7 Rapport de la fiduciaire, des vérificateurs·trices des comptes et des décharges
12. *Provisoire selon annonces des objets par la Confédération/le Canton* Recommandations de vote du PS Vaudois, notamment sur l'initiative dite «des 12%»
13. Résolutions
14. Divers
15. Clôture et apéritif



© PSV

Julia Macheret

portrait Infirmière spécialisée en oncologie et en radiothérapie, elle a été gagnée par le virus de la politique et se présente le 18 mai à l'élection complémentaire pour la municipalité d'Ollon.



Julia Macheret se présente à la Municipalité d'Ollon © PSV

A Ollon, électrices et électeurs sont appelé·e·s aux urnes le 18 mai pour remplacer Nicolas Croci Torti (PLR), devenu préfet du district d'Aigle, à la Municipalité. C'est une enfant du village qui représentera le PS et la gauche dans son ensemble lors de ce scrutin. Julia Macheret est née à Plan d'Essert, petit hameau au-dessus d'Ollon, où, dit-elle avec humour, «il y avait presque plus de vaches que d'habitants». Après un parcours scolaire à Ollon puis au collège de Saint-Maurice et un voyage sabbatique de deux mois en Australie, elle a embrassé ce qu'elle appelle «la plus belle des professions»: infirmière.

Pour Julia Macheret, femme au tempérament ô combien chaleureux, le choix de devenir

infirmière était naturel. «Depuis l'enfance, j'ai toujours aimé prendre soin des autres», explique-t-elle. J'ai notamment eu une relation très forte avec ma grand-mère maternelle. En commençant ma formation, je m'imaginais en infirmière pour la Rega. Aller secourir des gens en hélicoptère me faisait rêver. Mais un événement inattendu est survenu alors que j'étais encore à l'école d'infirmière du CHUV, je me suis retrouvée enceinte. Evan est arrivé en 2011 et c'est la plus belle aventure de ma vie.»

Plus proche des gens

Au cours de sa formation, Julia Macheret a hésité un moment à entreprendre des études de médecine, mais elle a renoncé parce que «dans le

métier d'infirmière, on est plus proche des gens». Son parcours professionnel l'a amenée à se spécialiser en oncologie. «Dans le relationnel avec les patients, j'y ai vraiment trouvé ma place», précise-t-elle. Elle a travaillé à l'hôpital des Samaritains à Vevey, puis à l'hôpital Riviera-Chablais à Rennaz. «En un jour, nous avons déplacé tout le service de Vevey à Rennaz. Ce fut un sacré défi.»

Depuis, Julia Macheret a quitté l'hôpital de Rennaz pour suivre son chef, radiothérapeute, qui a ouvert un cabinet privé à Montreux. «C'est un passionné de thérapies de soins de support, souligne-t-elle. Nous nous spécialisons dans la photobiomodulation, un traitement à base de lumière qui permet de

Macheret s'est inscrite pour la première fois sur une liste électorale et qu'elle a rejoint le PS. «J'ai toujours entendu parler de politique avec des idées de gauche, mais je ne me sentais pas trop légitime pour me présenter, dit-elle. Peut-être que je ne l'aurais jamais fait si une collègue infirmière ne m'avait pas motivée au moment des communales de 2021.»

Le tempérament politique de Julia ne demandait qu'à s'éveiller: élue à Ollon en 2021, candidate au Grand Conseil en 2022, au Conseil national en 2023 et maintenant candidate à une place à la Municipalité d'Ollon. «Je songeais aux prochaines communales de 2026, mais comme une occasion se présente maintenant, je fais

«Je prends du plaisir dans l'engagement politique car c'est avant tout une belle aventure humaine.»

Laura Macchia

diminuer les inflammations.» Elle ne compte pas s'arrêter là dans son cheminement professionnel. «En septembre, je veux commencer mon master en santé publique. Par rapport aux soins directs, j'ai besoin de prendre un peu de recul pour voir les questions de santé de manière plus globale. Et ça s'inscrit dans mon parcours politique.»

La politique en 2021

La politique, parlons-en. Ce n'est qu'en 2021, à l'occasion des communales, que Julia

le choix de me lancer. Ollon est une commune plutôt à droite, mais je suis une femme à l'écoute des gens et ouverte au compromis. Si je suis élue, nous pourrons, avec Diane Morattel, socialiste et seule élue de gauche actuellement à la Municipalité, renforcer une politique sociale et familiale, solidaire et équitable au sein du collège municipal. Je prends du plaisir dans l'engagement politique car c'est avant tout une belle aventure humaine.»

■ BERNARD MOREL